

IDinformation	324
TitreFr	Covid-19 à l'Assemblée Nationale
TitreEN	--
DescriptionFr	En raison de la résurgence de la pandémie, les sessions de parlement se tiendront en présentiel pour les députés et en visioconférence pour le public
DescriptionEn	--
Auteur	Assemblée nationale (AN)
TypeR	Pdf ou texte



Yaoundé, le 10 MARS 2021

COMMUNIQUE

Le Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale informe le public qu'en raison de la forte résurgence de la pandémie de la COVID-19,

Les travaux de la session de mars 2021 se dérouleront en présentiel pour les Députés et en vidéo-conférence pour le public dans les salles de Commission attenantes à l'hémicycle.

L'accès au site de l'Assemblée Nationale du Palais des Congrès sera exclusivement réservé aux Députés, au personnel dûment désigné, aux médias accrédités et aux personnes munies d'une invitation.

Toute visite est strictement interdite.

Le Secrétaire Général de l'Assemblée Nationale



Gaston Komba
Gaston KOMBA

dateE	03/07/2023
datedecreation	10/03/2021
tag	covid-19, precaution, prévention
Categorie	Prévention
cat_lieu	Yaoundé